

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1294

31 mai 2013

SOMMAIRE

Accenova	62066	Concrete Structure S.A.	62085
Acento S.à r.l.	62067	Congo S.à r.l.	62085
Andante International, Sàrl	62066	C.P.O. International S.A., SPF	62108
Anderson Invest S.A.	62066	Cryn Finance S.A.	62084
ANFRA Investment Systems S.à r.l.	62066	Crystal Sigma S.à r.l.	62108
Antam Invest S.A.- SPF	62104	Fondation époux Robert Wagener-Ettinger et époux Jean-Pierre Muller-Ettinger	62080
Auto Avenir Plus s.à r.l.	62082	HICL Infrastructure 3 S.à r.l.	62082
Aya S.à r.l.	62082	Ksar Invest S.A.	62067
Barvo Immobilière SA	62112	LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. ...	62085
Bayerische Landesbank Niederlassung Luxemburg	62082	Prestige Motor Holdings S.A.	62088
Bei den Maisercher Sàrl	62083	Russian Exchange Holding S.C.A.	62105
Berger S.A.	62083	Teixeira Construction Sàrl	62111
Beukenhoeve Holding S.à r.l. / B.V.	62104	Thermo Fisher Scientific Spectra-Physics Holdings Luxembourg I S.à r.l.	62070
Bilfinger HSG Facility Management s.à r.l.	62104	Tomford Holdings S.A.	62110
Bio Chemical Luxembourg Holding S.A.	62069	Tomipal S.A.	62111
Bohemia Property Service	62112	Tridelta Heal Beteiligungsgesellschaft S.A.	62080
Bonnier World S.à r.l.	62112	Tüv Nord Luxembourg S.à r.l.	62110
Bouwfonds European Real Estate Parking Fund II Management S.à r.l.	62084	Twenty First Partners S.A.	62110
Capital Ventures (Australasia) Sàrl	62084	UBS Luxembourg Diversified Sicav	62109
Chemo Trade S.A.	62084	Unifinance S.A.	62111
C.I.D., Céramique Internationale Développement	62070	Union Luxembourgeoise du Tourisme ...	62110
Commerz Funds Solutions S.A.	62083	Weber & Leroy S.A.	62109
Commerz Funds Solutions S.A.	62108	Wemmel Property	62109
		Zurich Finance (Luxembourg) S.A.	62067

ANFRA Investment Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 155.693.

Les comptes annuels de la société au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013049071/12.

(130060041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Anderson Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 95.798.

Il résulte des résolutions prises à l'unanimité par les administrateurs, lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 1^{er} avril 2013 que:

Résolution unique

Le siège social est transféré de 42 Rue de Clausen à L-1342 Luxembourg vers 84 Grand-Rue à L-1660 Luxembourg. Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour la société

Arcadia Gestion SA

Référence de publication: 2013049070/16.

(130060451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Andante International, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 67.682.

Les comptes annuels au 13 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013049069/10.

(130060264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Accenova, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 106.882.

Il résulte des résolutions prises à l'unanimité par les administrateurs, lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 1^{er} avril 2013 que:

Résolution unique

Le siège social est transféré de 42 Rue de Clausen à L-1342 Luxembourg vers 84 Grand-Rue à L-1660 Luxembourg. Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour la société

Arcadia Gestion SA

Référence de publication: 2013049056/16.

(130060454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Acento S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 167, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 131.038.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-3512 Dudelange, le 16 avril 2013.

Monsieur Strainchamps Michel

Gérant

Référence de publication: 2013049057/12.

(130059860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Zurich Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 69.748.

Les Comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 16 avril 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013049030/12.

(130059263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2013.

Ksar Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 137.190.

L'an deux mille treize, le vingt et un mars,

par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Ksar Invest S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social sis au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.190, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932 du 15 avril 2008.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 342 du 16 février 2010.

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Madame Françoise Rollin, employée privée, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Mangin, employée privée, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Audrey Dumont, employée privée, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I.- la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'objet social et par conséquent de l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet social:

(i) la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations;

(ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, apport, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds

étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs;

(iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus);

(iv) et, le cas échéant, le conseil, l'assistance, et plus généralement toute prestations de services, sous toutes formes, à toutes personnes physiques ou morales, et en particulier à destination de ses filiales, en matière, notamment, de gestion, de direction d'entreprises, d'organisation, de développement, de stratégie et ingénierie financière et d'investissement ainsi que de recherche et développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit en restant toutefois dans les limites prévues par la loi. Elle peut être partie à un type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et d'actions, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, accorder des avances et tous concours à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout actionnaire.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout associé afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées, de toute autre société ou tierces personnes, de tout actionnaire rentrant dans le cadre du présent objet social de la société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut acquérir, louer, exploiter et céder, directement ou indirectement, des immeubles situés au Luxembourg et à l'étranger.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes autres opérations de nature commerciale, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

II.- l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varier par les comparants.

III.- l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique:

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Objet.** La Société a pour objet social:

(i) la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations;

(ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, apport, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds

étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs;

(iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus);

(iv) et, le cas échéant, le conseil, l'assistance, et plus généralement toute prestations de services, sous toutes formes, à toutes personnes physiques ou morales, et en particulier à destination de ses filiales, en matière, notamment, de gestion, de direction d'entreprises, d'organisation, de développement, de stratégie et ingénierie financière et d'investissement ainsi que de recherche et développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit en restant toutefois dans les limites prévues par la loi. Elle peut être partie à un type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et d'actions, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, accorder des avances et tous concours à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout actionnaire.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout associé afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées, de toute autre société ou tierces personnes, de tout actionnaire rentrant dans le cadre du présent objet social de la société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut acquérir, louer, exploiter et céder, directement ou indirectement, des immeubles situés au Luxembourg et à l'étranger.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes autres opérations de nature commerciale, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. ROLLIN, S. MANGIN, A. DUMONT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mars 2013. LAC/2013/13887. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 11 avril 2013.

Référence de publication: 2013047391/138.

(130057435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

Bio Chemical Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 2, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 152.564.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/04/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013049092/12.

(130060281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

C.I.D., Céramique Internationale Développement, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 12, avenue du Rock'n Roll.

R.C.S. Luxembourg B 153.442.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/04/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013049102/12.

(130060084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Thermo Fisher Scientific Spectra-Physics Holdings Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 49.039.063,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 176.418.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-seventh of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Spectra-Physics Holdings USA, Inc., a company organized under the laws of the United States, with registered office at 615, S. Dupont Highway, Dover, DE 19901, United States of America,

here represented by Ms Fleur MARCHAL, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg on 27th March 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person representing the incorporator and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Such incorporator, represented as here above stated, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. Form - Name - Duration - Registered office - Corporate Object

Art. 1. Form - Name. There is hereby established by the subscriber and all those who may become members in the future, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by Luxembourg law, under the name of "Thermo Fisher Scientific Spectra-Physics Holdings Luxembourg I S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

If political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, the registered office may be temporally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 4. Corporate Object. The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, rent, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to companies of the group of companies the Company is a member of, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;
- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;
- rendering of technical assistance;
- participation in and management of other companies.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

In a general fashion, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. Capital - Corporate Units

Art. 5. Corporate Capital. The subscribed corporate capital is set at forty-nine million thirty-nine thousand sixty-three United States Dollars (USD 49,039,063) represented by forty-nine million thirty-nine thousand sixty-three (49,039,063) corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (each a "Corporate Unit" and together the "Corporate Units").

The subscribed corporate capital may be changed at any time by decision of the general meeting of the members deliberating in the same manner provided for amendments to these articles of incorporation.

Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be modified so as to reflect the actual increase; such amendment will be recorded in authentic form by the manager(s) or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

Contributions to the Company may be allocated to the share premium account without the simultaneous issuance of Corporate Units. The modalities of the share premium are subject to the conditions set out in the contribution documents.

Art. 6. Transfer of Corporate Units. If the Company has at least two members, the Corporate Units are freely transferable between the members.

In case of plurality of members, the transfer of Corporate Units inter vivos to nonmembers is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In case of a sole member, the Corporate Units of the Company are freely transferable to non-members.

In the case of the death of a member, the Corporate Units transfer to non-members is subject to the consent of members representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the Corporate Units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Art. 7. Redemption of Corporate Units. The Company may redeem its own Corporate Units subject to the relevant legal dispositions.

The acquisition and disposal by the Company of Corporate Units held by it in its own corporate capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of the member(s).

Title III. General Meetings of Members

Art. 8. Power of the General Meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the activity of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a general meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Company by a unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 9. Vote. Each Corporate Unit entitles to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognise only one holder per Corporate Unit; in case a Corporate Unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Corporate Unit until one individual/entity has been appointed as the sole owner vis-à-vis the Company.

Art. 10. Single Member. If the Company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The resolutions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Moreover, agreements entered into between the sole member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Title IV. Management

Art. 11. Board of managers. The Company shall be managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need(s) to not be member(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of members.

The managers are appointed and removed, ad nutum, by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 12. Meetings. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by video conference or by other similar means of communication allowing the identification of such manager and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. In case of video conference calls, these shall be initiated from Luxembourg. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office of the Company in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by letter, telefax, or by email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing, by telegram, telex or telefax, or by email.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 13. Minutes of the Meetings. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his/her absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 14. Powers. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons, who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 15. Representation. The Company shall be bound by (i) the single signature of a single manager in case there is only one manager or (ii) in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

Art. 16. Liability. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are liable for the correct performance of their duties.

Title V. Accounts

Art. 17. Financial Year. The financial year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 18. Annual Accounts. The balance sheet and the profit and loss accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each financial year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Company.

The annual accounts shall then be submitted to the annual general meeting of members.

Art. 19. Profits, Reserves and Dividends. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, charges and provisions, such as approved by the annual general meeting of members represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the annual net profits of the Company, shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital of the Company.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of members, which may resolve:

- (i) to pay a dividend to the members proportionally to the Corporate Units they hold; or
- (ii) to carry them forward; or
- (iii) to transfer them to another distributable reserve account of the Company.

Notwithstanding the above, the members may resolve, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the members;
- (ii) the decision to pay interim dividends is taken within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the members according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Company towards the members.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

For avoidance of doubt, any and all distribution of dividend by the Company shall be resolved and made in accordance with the provisions set forth in paragraph 3, (i) of the present article.

Title VI. Supervision

Art. 20. Statutory Auditor. The Company may be supervised by one or several statutory auditor(s), who need not be members.

The statutory auditor(s), if any, shall be appointed by the general meeting of members which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The statutory auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), by a resolution of the general meeting of members.

Title VII. Winding up - Liquidation - Miscellaneous

Art. 21. Liquidation. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of the members resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

Once the liquidation is closed, the remaining assets of the Company shall be allocated to the members proportionally to the Corporate Units they hold in the Company.

Art. 22. Miscellaneous. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law on commercial companies dated August 10th, 1915, as amended.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2013.

Subscription and Payment

Then appeared Ms Fleur MARCHAL, previously named, acting in her capacity as duly appointed proxy of Spectra-Physics Holdings USA, Inc..

The appearing person, represented as here above stated, declared to subscribe for forty-nine million thirty-nine thousand sixty-three (49,039,063) Corporate Units with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, together with a share premium in an aggregate amount of four hundred forty-one million three hundred fifty-one thousand five hundred seventy-six United States Dollars (USD 441,351,576) (the "Share Premium") and to make payment of such Corporate Units and Share Premium in full by a contribution in kind consisting in the contribution of two claims held by Spectra-Physics Holdings USA, Inc. against Thermo Fisher Scientific Inc., in the amount of two hundred twenty-seven million five hundred thousand United States Dollars (USD 227,500,000) and twenty-one million United States Dollars (USD 21,000,000) respectively, as well as a positive cash balance with Bank of America in the amount of two hundred forty-one million eight hundred ninety thousand six hundred and thirty-nine United States Dollars (USD 241,890,639), (the "Claims") for a total amount of four hundred ninety million three hundred ninety thousand six hundred thirty-nine United States Dollars (USD 490,390,639) (the "Contribution").

It results from a valuation report dated March 27th, 2013 issued by Mr Anthony H. Smith, Treasurer and Assistant Secretary of Spectra-Physics Holdings USA, Inc. (the "Valuation Report") that:

"Based on the verification carried out as described above the value of the Contribution is at least equal to the value of forty nine million thirty nine thousand sixty three (49,039,063) corporate units of the Company with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, together with a share premium amounting in aggregate to four hundred forty one million three hundred fifty one thousand five hundred seventy six United States Dollars (USD 441,351,576)."

Having acknowledged the above described contribution in kind, Spectra-Physics Holdings USA, Inc., represented as stated above, expressly agreed with the description of the Contribution, with its valuation, with the effective contribution in kind to the Company and confirmed the validity of the subscription and payment.

Resolutions of the general meeting of the members

Immediately after the incorporation of the Company, the general meeting of the members of the Company, represented as here above stated, representing the entire corporate capital, takes the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.
- 2) The number of managers is fixed at three (3).
- 3) The following persons are appointed as managers for an unlimited period:

- Mr Pierre METZLER, born on December 28th, 1969 in Luxembourg, residing professionally at 69, boulevard de la Petrusse, L-2320 Luxembourg;

- Mr Laurent GODINEAU, born on June 17th, 1973 in Cholet, France, residing professionally at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg;

- Mr Petrus Thomas Adrianus VAN DER ZANDE, born on February 20th, 1966 in Halsteren, The Netherlands, residing at Nieuwe Molenweg 53, NL-4661 SH Halsteren, The Netherlands.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Luxembourg law on commercial companies dated August 10th, 1915, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven thousand euro (EUR 7,000).

The amount of the share capital is evaluated at three hundred eighty-four million two hundred fifty-one euro and seventy-two cents (EUR 384,000,251.72).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After having read the present deed to the proxy-holder of the appearing party, the said proxy-holder signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Spectra-Physics Holdings USA, Inc., une société de droit des Etats-Unis, ayant son siège social au 615, S. Dupont Highway, Dover, DE 19 901, Etats-Unis d'Amérique,

ici dûment représentée par Maître Fleur MARCHAL, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg le 27 mars 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la personne comparante représentant le fondateur et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les fondateurs, représentés comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire d'acter les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée régie par les lois applicables et les présents statuts:

Titre I^{er} . Forme - Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er} . Forme - Nom. Il est créé par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de «Thermo Fisher Scientific Spectra-Physics Holdings Luxembourg I S.à r.l.» (ci-après dénommée la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg-Ville, par résolution du conseil de gérance de la Société.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses associés. Des succursales ou d'autres bureaux pourront être établis à Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du conseil de gérance.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définis par la gérance de la Société, sont intervenus ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

Art. 4. Objet Social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, commerciale, industrielle, financière ou autre, luxembourgeoise ou étrangère; l'acquisition de valeurs mobilières et de droits par voie de participation, d'apport, d'option ou de toute autre manière.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, louer, développer et céder ses actifs tels qu'ils sont composés à une époque déterminée et plus particulièrement mais non limitativement, son portefeuille de titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option, tous titres, et tous droits de propriété intellectuelle, de les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autre et de recevoir ou d'accorder des licences relatives aux droits de propriété intellectuelle et d'accorder ou faire bénéficier aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte ou toute société du groupe de sociétés dont la Société est membre, toute assistance, y compris assistance financière, prêts, avances ou garanties.

Sans préjudice quant à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- l'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce, l'investissement dans et l'aliénation d'actions, d'obligations, de fonds, de billets à ordre, de titres de créances et d'autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titres de créances y relatifs, ainsi que le prêt d'argent;

- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;

- l'assistance technique;

- la participation à et la gérance d'autres sociétés.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, billets à ordre, titres, certificats de toute nature, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous forme nominative uniquement.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Titre II. Capital social - Parts Sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à quarante-neuf millions trente-neuf mille soixante-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 49.039.063) représenté par quarante-neuf millions trente-neuf mille soixante-trois (49.039.063) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune (chacune une «Part Sociale» et ensemble les «Parts Sociales»).

Le capital social souscrit pourra, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des statuts.

Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation en cause, cette modification sera constatée par acte authentique par le(s) gérant(s) ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

Les apports faits à la Société peuvent être alloués au compte prime d'émission sans émission simultanée de Parts Sociales. Les modalités de la prime d'émission sont soumises aux conditions mentionnées dans les documents d'apport.

Art. 6. Cession des Parts Sociales. Si la Société a au moins deux associés, les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, le transfert de Parts Sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts (3/4) du capital de la Société.

Si la Société n'a qu'un seul associé, les Parts Sociales seront librement cessibles à des non-associés.

En cas de décès d'un associé, le transfert de Parts Sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas toutefois, l'approbation n'est pas requise si les Parts Sociales sont transmises soit aux héritiers ayant droit à la réserve légale, soit au conjoint survivant.

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Art. 7. Rachat des Parts Sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions légales applicables, racheter ses propres Parts Sociales.

L'acquisition et la cession par la Société de Parts Sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et selon les termes et conditions qui seront décidés par une assemblée générale du ou des associés.

Titre III. Assemblées Générales des Associés

Art. 8. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises lors d'une assemblée des associés régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des associés présents et prenant part au vote.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par l'associé unique ou par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital. Les associés pourront changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 9. Vote. Chaque Part Sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaîtra qu'un titulaire par part; lorsqu'une part sera détenue par plus d'une personne, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne/entité ait été désignée comme le seul propriétaire vis-à-vis de la Société.

Art. 10. Associé unique. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le cadre du premier paragraphe seront inscrites dans un procès-verbal ou prises par écrit.

De plus, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui seront documentés sur un procès-verbal ou établis par écrit. Néanmoins, cette dernière disposition ne sera pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Titre IV. Gérance

Art. 11. Conseil de gérance. La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'a/n'ont pas besoin d'être associé(s). Le(s) gérant(s) est/sont désigné(s) par l'assemblée générale des associés.

Les gérants sont nommés et révoqués, ad nutum, par l'assemblée générale des associés qui définira leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leurs mandats.

Art. 12. Réunions. Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un gérant, au lieu indiqué dans la convocation à l'assemblée.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à l'assemblée. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par télex, télécopie ou par e-mail de tout gérant. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par vidéo conférence ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de ce gérant et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. En cas de la tenue d'une conférence vidéo, il faut qu'elle soit lancée dès Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication sera réputée avoir été tenue au siège social de la Société à Luxembourg.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en nommant en tant que mandataire un autre gérant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou par e-mail.

Les votes pourront également être effectués par écrit, par télégramme, télex ou télécopie ou par e-mail.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions des gérants.

Art. 13. Procès-verbal des réunions. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance devront être signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidera une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 14. Pouvoirs. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de diriger la gestion journalière et les affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour une telle gestion et de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à tout comité (dont les membres n'auront pas à être gérants), délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui ne devra pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

Art. 15. Représentation. La Société sera engagée par (i) la signature unique du gérant unique dans le cas où il y aurait un seul gérant, ou (ii) en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou (iii) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

Art. 16. Responsabilité. Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne seront pas personnellement responsables des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Titre V. Comptes

Art. 17. Exercice Social. L'année sociale commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Comptes Annuels. Le bilan et le compte de pertes et profits seront préparés par le conseil de gérance à la fin de chaque exercice social et seront à la disposition des associés au siège social de la Société.

Les comptes annuels seront ensuite soumis à l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 19. Bénéfices, Réserves et Dividendes. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, charges et provisions, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des associés, constituera le bénéfice net de la Société.

Chaque année, un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sera affecté au compte de la réserve légale de la Société. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde du bénéfice net sera affecté par une résolution de l'assemblée générale des associés, qui pourra décider:

- (i) de payer un dividende aux associés proportionnellement à leur Parts Sociales; ou
- (ii) de l'affecter au compte report à nouveau; ou
- (iii) de le transférer à un autre compte de réserve disponible de la Société.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice social précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés;
- (ii) la décision de payer des dividendes intérimaires soit prise dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.

Si les dividendes intérimaires payés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisé comme un acompte sur dividende mais comme une créance immédiatement exigible de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Afin d'écarter tout doute, toute distribution de dividende par la Société doit être approuvée et effectuée conformément aux dispositions énoncées au paragraphe 3(i) du présent article.

Titre VI. Surveillance

Art. 20. Commissaire aux comptes. La société pourra être surveillée par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaire(s) aux comptes, s'il en est, seront désignés par l'assemblée générale des associés qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaire(s) aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

Titre VII. Dissolution - Liquidation - Divers

Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le décès, la suspension des droits civils, la banqueroute ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement aux Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 22. Divers. Tous les points non régis par ces statuts seront déterminés en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

A comparu ensuite Maître Fleur MARCHAL, prénommée, agissant en tant que mandataire de Spectra-Physics Holdings USA, Inc..

La partie comparante, comme ci-avant décrite, a déclaré souscrire à quarante-neuf millions trente-neuf mille soixante-trois (49.039.063) Parts Sociales d'une valeur d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) avec une prime d'émission de quatre cent quarante et un millions trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 441,351,576) (la «Prime d'Emission») et de payer ces Parts Sociales et Prime d'Emission intégralement par un apport en nature consistant dans l'apport de deux créances détenues par Spectra-Physics Holdings USA, Inc. à l'égard de la société Thermo Fisher Scientific Inc., s'élevant respectivement à deux cent vingt-sept million cinq cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 227.500.000) et vingt et un millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.000.000) chacune (les «Créances»), ainsi qu'une balance positive à Bank of America d'une valeur de deux cent quarante

et un millions huit cent quatre-vingt-dix mille six cent trente-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 241.890.639) (l'«Apport») équivalent à un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent trente-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 490.390.639).

Il résulte du rapport d'évaluation en date du 27 mars 2013 émis par Monsieur Anthony H. Smith de Spectra-Physics Holdings USA, Inc (le «Rapport d'Evaluation») que:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, la valeur de l'Apport est au moins égal à 49,039,063 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, ensemble avec une prime d'émission s'élevant à quatre cent quarante et un millions trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 441,351,576).»

Ayant reconnu l'apport en nature décrit ci-dessus, Spectra-Physics Holdings USA, Inc., représenté comme mentionné ci-avant, a donné expressément son accord sur la description de l'Apport, son évaluation, l'effectivité de l'apport en nature à la Société et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Résolutions de l'assemblée générale des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, l'assemblée générale des actionnaires, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.

2) Le nombre de gérants est fixé à trois (3).

3) Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Pierre METZLER, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

- Monsieur Laurent GODINEAU, né le 17 juin 1973 à Cholet, France, demeurant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg;

- Monsieur Petrus Thomas Adrianus VAN DER ZANDE, né le 20 février 1966 à Halsteren, Pays Bas, demeurant à Nieuwe Molenweg 53, NL-4661 SH Halsteren, Pays-Bas.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept mille euros (EUR 7.000).

Le montant du capital social est évalué à trois cent quatre-vingt-quatre millions deux cent cinquante et un euros et soixante-douze cents (EUR 384.000.251,72).

Constatation

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la mêmes partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Marchal et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 05 avril 2013. LAC/2013/15714. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2013.

Référence de publication: 2013046454/516.

(130056284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Fondation époux Robert Wagener-Ettinger et époux Jean-Pierre Muller-Ettinger, Fondation.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 42, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg G 93.

Conseil d'administration de la Fondation Epoux Robert Wagener-Ettinger et époux Jean-Pierre Muller-Ettinger au 07.03.2013

Président

Madame Patricia RIX, secrétaire général de la Ville de Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2090 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, place Guillaume;

Secrétaire

Monsieur Emile BOHNENBERGER, assistant social aux Hospices de Hamm, demeurant professionnellement à L-2224 Luxembourg, 2, rue Englebert Neveu;

Trésorier

Madame Claudine DECKER, receveur général de la Ville de Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1911 Luxembourg, 3, rue du Laboratoire;

Membres

Madame Françoise WALCH, assistante sociale préposée du Service Seniors de la Ville de Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2090 Luxembourg, 28, place Guillaume

Madame Patricia HELBACH, chargée de direction à l'Hospice de Hamm, demeurant professionnellement à L-2224 Luxembourg, 2, Rue Englebert Neveu;

Monsieur Armand DREWS, retraité, demeurant à L-1541 Luxembourg, 19, boulevard de la Fraternité;

Monsieur Fernand DIEDERICH, fonctionnaire d'Etat en retraite, demeurant à L-1319 Luxembourg, 15, rue Cents;

Membre sortant

Madame Jacqueline WAGNER, directeur général des Hospices Civils de la Ville de Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2224 Luxembourg, 2, rue Englebert Neveu;

Luxembourg, le 8 avril 2013.

Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2013046718/30.

(130057060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

Tridelta Heal Beteiligungsgesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 46.649.

Im Jahre zweitausenddreizehn, den zwölften März;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "TRIDELTA HEAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A.", mit Sitz in L-2120 Luxemburg, 16, Allée Marconi, eingetragen im Handels- und Firmenregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 46.649, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond SCHROEDER, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 1. Februar 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 187 vom 13. Mai 1994,

und deren Satzungen mehrmals abgeändert worden sind und zum letzten Mal gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 31. Dezember 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 742 vom 16. April 2011.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, beruflich wohnhaft in L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.

Der Vorsitzende beruft Herrn Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, beruflich wohnhaft in L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, zum Schriftführer.

Die Versammlung bestellt Frau Manette OLSEM, diplômée ès sciences économiques, beruflich wohnhaft in L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, als Stimmzähler.

Der Vorstand der Versammlung war damit konstituiert und der Vorsitzende bittet den Notar um folgende Feststellung:

A) Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um EUR 5.980,00 um es von EUR 130.000,00 auf EUR 135.980,00 zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von 115 neuen Aktien zu je EUR 52,00 zuzüglich einer Emissionsprämie von EUR 3.594.020,00, gezeichnet und voll eingezahlt durch die FVV Frauenthal Vermögensverwaltung GmbH.

2. Anpassung von Artikel 3 des Gesellschaftervertrages wie folgt:

„Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 135.980,- (einhundertfünfunddreissigtausendneuhundertachtzig Euro), eingeteilt in 2.615 (zweitausendsechshundertfünfzehn) Aktien zu je EUR 52,- (zweiundfünfzig Euro) Nennwert, voll einbezahlt.“

3. Verschiedenes.

B) Dass die Gesellschafter anwesend oder vertreten sind. Die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter und die Anzahl ihrer Aktien sind in der Anwesenheitsliste vermerkt.

Diese Anwesenheitsliste, die von den Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und dem Vorstand der Versammlung unterzeichnet wurde, wird diesem Versammlungsprotokoll angeheftet und zusammen mit der offiziellen Eintragung abgelegt.

C) Dass das gesamte Gesellschaftskapital bei dieser Versammlung anwesend oder vertreten ist und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten. Somit sind keine weiteren Einberufungsmittelungen erforderlich.

D) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäß einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Die Generalversammlung fasst nach eingehender Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Erhöhung des Kapitals um EUR 5.980,- (fünftausendneuhundertachtzig Euro), um es von seinem jetzigen Betrag von EUR 130.000,- (hundertdreißigtausend Euro) auf EUR 135.980,- (hundertfünfunddreißigtausendneuhundertachtzig Euro) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von 115 (hundertfünfzehn) neuen Aktien zu je EUR 52,- (zweiundfünfzig Euro), zuzüglich einer Emissionsprämie von EUR 3.594.020,- (drei Millionen fünfhundertvierundneunzigtausendundzwanzig Euro).

Zeichnung und Einzahlung

Die beiden Minderheitsaktionäre haben ausdrücklich den Verzicht auf ihr Bezugsrecht erklärt.

Die Generalversammlung beschließt die Zeichnung von 115 (hundertfünfzehn) neuen Aktien durch die nach dem Recht der Republik Österreich gegründete und bestehende Gesellschaft mit beschränkter Haftung "FVV Frauenthal Vermögensverwaltung GmbH", mit Gesellschaftssitz in A-1090 Wien, Roosevelt Platz 10.

Die Aktien und die Emissionsprämie wurden in bar eingezahlt, so dass der Betrag von EUR 3.600.000,- (drei Millionen sechshunderttausend Euro) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich vom Notar festgestellt wurde.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt Artikel 3 des Gesellschaftervertrages wie folgt anzupassen:

„ **Art. 3.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 135.980,- (einhundertfünfunddreissigtausendneuhundertachtzig Euro), eingeteilt in 2.615 (zweitausendsechshundertfünfzehn) Aktien zu je EUR 52,- (zweiundfünfzig Euro) Nennwert, voll einbezahlt.“

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr dreitausendzweihundert Euro.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten und die Mitglieder des Büros, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signe: L. BRAUN, J-M. POOS, M. OLSEM, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2013. LAC/2013/12368. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 21 mars 2013.

Référence de publication: 2013046473/78.

(130056036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Aya S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 93.560.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2013

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société AYA sàrl

L'assemblée, décide à l'unanimité des voix:

1) La nomination de Monsieur FOURNIOTAKIS Markos, demeurant 17 rue Evrard Ketten L-1956 Luxembourg au poste de Gérant technique pour une durée indéterminée.

2) La société est désormais engagée par la signature individuelle de l'un des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg au siège de la société.

BOUAZRA A / CERAVOLO F / GACEM Y.

Référence de publication: 2013049079/15.

(130060221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Auto Avenir Plus s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3871 Schifflange, 13, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 160.989.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049078/9.

(130060040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bayerische Landesbank Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 47.892.

—
Die Bilanz vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 16. April 2013.

Bayerische Landesbank, Niederlassung Luxemburg

Référence de publication: 2013049080/11.

(130059891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

HICL Infrastructure 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 30.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 155.520.

—
L'associé unique, dans ses résolutions du 15 avril 2013, a pris note de la démission de Monsieur Justin SCHOLES de ses fonctions de gérant de la société et a nommé en remplacement, pour une durée indéterminée:

- Mr André Eugene KINGHORN, 12 Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, gérant de catégorie A.

En outre l'adresse d'un des gérants, à savoir Monsieur Keith PICKARD est désormais la suivante:

- 12 Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni.

En outre l'adresse du siège social de l'associé unique, à savoir INFRASTRUCTURE INVESTMENTS LIMITED PARTNERSHIP est désormais la suivante:

- 12 Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 17 avril 2013.

Pour HICL INFRASTRUCTURE 3 S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013049237/19.

(130060127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bei den Maisercher Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8447 Steinfort, 6, rue des Eglantiers.

R.C.S. Luxembourg B 89.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049090/9.

(130060172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Berger S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 27.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2013049091/11.

(130059994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Commerz Funds Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.351.

Die Commerz Funds Solutions S.A. teilt folgende personelle Veränderungen im Verwaltungsrat der Gesellschaft mit:
Durch Beschluss der ordentlichen Hauptversammlung vom 2. April 2013 wurden folgende Personen in den Verwaltungsrat wiedergewählt:

- Thomas Timmermann (Vorsitzender des Verwaltungsrates), geboren am 05.10.1964 in Finnland, mit dienstlichem Sitz in der Mainzer Landstrasse 153, D-60327 Frankfurt am Main;

- Hermann Berger, geboren am 23.03.1959 in Deutschland, mit dienstlichem Sitz in 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- André Kolb, geboren am 23.11.1967 in Deutschland, mit dienstlichem Sitz in 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- Thomas Meyer zu Drewer, geboren am 10.05.1960 in Deutschland, mit dienstlichem Sitz in 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

- Mathias Turra, geboren am 23.07.1963 in Deutschland, mit dienstlichem Sitz in 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

- Roberto Vila geboren am 14.06.1967 in Mexiko, mit dienstlichem Sitz in 30, Gresham Street, London EC2P 2XY, UK.

Ebenfalls durch Beschluss der ordentlichen Hauptversammlung vom 2. April 2013 wurden die Herren

- Peter Corner, geboren am 25.09.1959 in Indien, mit dienstlichem Sitz in 30, Gresham Street, London EC2P 2XY, UK;

- Andreas Neumann, geboren am 22.03.1979 in Deutschland, mit dienstlichem Sitz in der Mainzer Landstrasse 153, D-60327 Frankfurt am Main,

als neue Mitglieder in den Verwaltungsrat der Gesellschaft gewählt.

Die Mandate enden mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2019.

Herr Michael Seifried ist mit Wirkung vom 02. April 2013 aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 8. April 2013.
Commerz Funds Solutions S.A.
Mathias Turra / Dietmar Kusch

Référence de publication: 2013049109/34.

(130059992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Capital Ventures (Australasia) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 87.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Monique Martins

Gérante

Référence de publication: 2013049106/12.

(130060122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Chemo Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049108/9.

(130060394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bouwfonds European Real Estate Parking Fund II Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 160.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049087/9.

(130060312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Cryn Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 122.225.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 11 avril 2013 que:

- les mandats des Administrateurs sortants:

* M. Rinaldo DENTI, Administrateur B et Président du Conseil d'Administration avec adresse professionnelle au 4, Via Castello, CH-6913 Carabbia;

* M. Fernand HEIM, Administrateur A,

* M. Marc SCHMIT, Administrateur B,

tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont tous été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Leurs mandats viendront tous à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018.

- MOTHERWELL SERVICES LIMITED, n° d'immatriculation 2007618 auprès du Registre de Commerce Companies House, avec siège social au Ground Floor Right, 64 Paul Street, Londres EC2A 4NG, a été nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes avec mission à partir des comptes au 31.12.2011, en remplacement de CHESTERCLARK LIMITED, démissionnaire.

La société MOTHERWELL SERVICES LIMITED terminera le mandat de son prédécesseur qui arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013049126/24.

(130060214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Congo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 42.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049124/9.

(130060090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Concrete Structure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 158.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049123/9.

(130060393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 103.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.578.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of April,

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91796,

hereby represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 4 April 2013; and

Star Gate Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo on 4 April 2013,

(together, the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (the Company), a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164578, pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 4 November 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number n°3094 of 16 December 2011, amended for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 11 June 2012 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1749 of 11 July 2012.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of EUR 97,500.- (ninety-seven thousand five hundred euro) by an amount of EUR 5,750.- (five thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 103,250.- (one hundred three thousand two hundred fifty euro) by the issuance of 46 (forty-six) new ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, in consideration of a contribution in cash of an aggregate amount

of EUR 5,763.92 (five thousand seven hundred sixty-three euro and ninety-two cents) by Lone Star Capital Investments S.à r.l., including a share premium of an amount of EUR 13.92 (thirteen euro and ninety-two cents);

2. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the share capital increase proposed above; and

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of Lone Star Capital Investments S.à r.l., to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,750.- (five thousand seven hundred fifty euro)

to raise it from its current amount of EUR 97,500.- (ninety-seven thousand five hundred euro) represented by 779 (seven hundred and seventy-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, to an amount of EUR 103,250.- (one hundred three thousand two hundred fifty euro), represented by 825 (eight hundred twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each,

by way of the issuance of 46 (forty-six) new ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, in consideration of a contribution in cash of an aggregate amount of EUR 5,763.92 (five thousand seven hundred sixty-three euro and ninety-two cents) including a share premium of an amount of EUR 13.92 (thirteen euro and ninety-two cents) of Lone Star Capital Investments S.à r.l..

All the 46 (forty-six) new ordinary shares issued are fully subscribed and paid up in cash by Lone Star Capital Investments S.a r.l., together with the amount of the share premium, so that the amount of EUR 5,763.92 (five thousand seven hundred sixty-three euro and ninety-two cents) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the above-resolved share capital increase, Lone Star Capital Investments S.a r.l. holds 825 (eight hundred twenty-five) ordinary shares and Star Gate Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the Company's articles of association, which English version shall be henceforth reworded as follows:

« **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 103,250.- (one hundred three thousand two hundred fifty euro), represented by 825 (eight hundred twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each."

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empower and authorise any manager of the Company and/or any employee of Lone Star Capital Investments S.a r.l., to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the newly issued 46 (forty six) shares in the share register of the Company and (ii) to any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq avril,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 4 avril 2013; et

Star Gate Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1 -1111, Iles Caimans,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 4 avril 2013,

(ensemble, les Associés),

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164578, selon un acte du notaire instrumentaire, daté du 4 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro n°3094 du 16 décembre 2011, modifié en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 11 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1749 du 11 juillet 2012.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 97.500,- (quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros) par un montant de EUR 5.750,- (cinq mille sept cent cinquante euros) pour le porter à un montant de EUR 103.250,- (cent trois mille deux cent cinquante euros) par voie d'émission de 46 (quarante-six) nouvelles parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, en contrepartie d'un apport en numéraire d'un montant total de EUR 5.763,92 (cinq mille sept cent soixante trois euros et quatre-vingt-douze cents) par Lone Star Capital Investments S.à r.l., incluant une prime d'émission d'un montant de EUR 13,92 (treize euros et quatre-vingt-douze cents);

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée ci-dessus; et

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou tout employé de Lone Star Capital Investments S.à r.l., afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société, à concurrence d'un montant de EUR 5.750,- (cinq mille sept cent cinquante euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 97.500,- (quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros) représenté par 779 (sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune à un montant de EUR 103.250,- (cent trois mille deux cent cinquante euros), représenté par 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune,

par voie d'émission de 46 (quarante-six) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune en contrepartie d'un apport en numéraire d'un montant total de EUR 5.763,92 (cinq mille sept cent soixante trois euros et quatre-vingt-douze cents) incluant une prime d'émission d'un montant de EUR 13,92 (treize euros et quatre-vingt-douze cents) de Lone Star Capital Investments S.à r.l..

L'ensemble des 46 (quarante-six) nouvelles parts sociales ordinaires émises sont intégralement souscrites et libérées en numéraire par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de même que le montant de la prime d'émission, de sorte que la somme de EUR 5.763,92 (cinq mille sept cent soixante trois euros et quatre-vingt-douze cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à l'augmentation de capital décidée ci-dessus, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et Star Gate Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 103.250,- (cent trois mille deux cent cinquante euros), représenté par 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.»

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout gérant de la Société et/ou tout employé de Lone Star Capital

Investments S.à r.l., afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription de l'émission des 46 (quarante-six) parts sociales ordinaires dans le registre de parts sociales de la Société ainsi que (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2013. LAC/2013/15976. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2013.

Référence de publication: 2013046850/161.

(130056924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

Prestige Motor Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.816.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth day of March.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Prestige Motor Holdings S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 173.816 (the Company).

The Company was incorporated on November 13, 2012 pursuant to a deed enacted by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 273, page 13058, dated February 5, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

The Meeting is chaired by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as Secretary Maître Anne-Catherine Devaux, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elected as Scrutineer Maître Tulay Sonmez, prenamed.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I. The sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder) is represented and the number of shares held by it is indicated on an attendance list. This list and the proxy, after having been signed by the representative of the Sole Shareholder and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that the three hundred and ten thousand (310,000) shares of the Company with a par value of ten cent (EUR 0.10) each, representing the entire share capital of the Company of an amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) are duly represented at the present Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced.

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of convening notice;
2. suppression of the designation of the nominal value of the shares of the Company;
3. amendment to and full restatement of the Articles; and
4. miscellaneous.

Now, therefore, the Sole Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices requirement, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to suppress the designation of the nominal value of the shares of the Company, being ten cent (EUR 0.10) per share, all the shares of the issued share capital of the Company being forthwith shares without designation of nominal value.

Third resolution

The Meeting resolves to amend and completely restate the articles of association of the Company, without changing the name, the corporate objet, the duration, the share capital, the financial year, the date of the general annual meeting and the binding signatures, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 1. Form and Name.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name "Prestige Motor Holdings S.A." (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board).

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death or dissolution of the single Restricted Ordinary Shareholder (if any).

Art. 4. Corporate object.

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against risks related to credits, currency exchange and interest rate fluctuations as well as other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose. In the performance of its financial activities, the Company shall however not carry out and, for the avoidance of doubt, shall refrain from carrying out, any financial activities that are subject to a licence or authorisation, unless the Company has obtained such license or authorisation from the financial supervisory authorities.

Art. 5. Share capital.

5.1. The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by three hundred and ten thousand (310,000) shares without designation of nominal value, all subscribed and fully paid-up (the Restricted Ordinary Shares). The Restricted Ordinary Shares are held by the Restricted Ordinary Shareholder(s).

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The Restricted Ordinary Shares are and shall remain in registered form (actions nominatives).

6.2. Each Restricted Ordinary Share is entitled to one (1) vote at the general meetings of the Restricted Ordinary Shareholder(s).

6.3. A register of registered Restricted Ordinary Shares of the Company shall be kept at the registered office of the Company (the Restricted Ordinary Shares Register), where it will be available for inspection by any Restricted Ordinary Shareholder(s). Such register shall set forth the name of each Restricted Ordinary Shareholder(s), his/its residence or elected domicile, the number of Restricted Ordinary Shares held by him/it, the amounts paid in on each such Restricted Ordinary Share, and the transfer of Restricted Ordinary Shares and the dates of such transfers. Ownership of registered Restricted Ordinary Shares will be established by the entry in the Restricted Ordinary Shares Register.

6.4. The Company may redeem its own Restricted Ordinary Shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Restrictions on the Transfer of Restricted Ordinary Shares. The Transfer of Restricted Ordinary Shares shall be subject to any Shareholders' Agreement in force from time to time and the Company (acting by the Board) may refuse to enter in the Restricted Ordinary Shares Register a transfer of Restricted Ordinary Shares made in violation to any such Shareholders' Agreement.

Art. 8. Register updates. Every transfer of Restricted Ordinary Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the Restricted Ordinary Shares Register, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Art. 9. Beneficiary Shares.

9.1. The Company may issue, in accordance with article 37, paragraph 2 of the Law, beneficiary shares which do not form part of the corporate capital of the Company (the Beneficiary Shares). The Beneficiary Shares may be issued with or without designation of a nominal value and may be issued in several classes and distinguished by class by using different alphabetical letters. The Beneficiary Shares shall have the rights attaching thereto as provided for in these Articles. In case Beneficiary Shares are issued against consideration (whether in cash or in kind), an amount corresponding to such a consideration shall be booked to a freely distributable reserve of the Company connected to the share capital of the Company. The Beneficiary Shares are held by the Beneficiary Shareholders.

9.2. A Beneficiary Shares' register shall be kept at the registered office of the Company (the Beneficiary Shares Register) and may be examined by the Restricted Ordinary Shareholder(s) or holder of a Beneficiary Share who so requests. Each Beneficiary Share shall be numbered individually.

9.3. The Transfer and issuance of Beneficiary Shares shall be subject to any Shareholders' Agreement in force from time to time and the Company (acting by the Board) may refuse to enter in the Beneficiary Shares Register a transfer of Beneficiary Shares made in violation to any such Shareholders' Agreement.

9.4. Every transfer of Beneficiary Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the Beneficiary Shares Register, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

9.5. The Beneficiary Shares shall carry no voting rights except for the following matters (each a Restricted Majority Matter) which fall within the competence of the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) and for which the holders of the Beneficiary Shares shall be entitled to exercise voting rights in respect of their Beneficiary Shares at a general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s):

a) an amendment of the Articles the effect of which would be to alter the rights attaching to the Beneficiary Shares held by the Partner Investors at the relevant time in a manner which is different from the way in which the rights attaching to the Beneficiary Shares held by the Sponsor Investors at the relevant time would be altered;

b) an amendment of the Articles the effect of which would be to alter the rights attaching to the Beneficiary Shares and/or the rights attaching to the Restricted Ordinary Shares in a manner which would increase the economic entitlement of the Restricted Ordinary Shares when compared to the Beneficiary Shares; and

c) in respect of any transaction the value of which exceeds fifty thousand euro (EUR 50,000) between:

(i) on the one hand, any Sponsor Investor Connected Person (other than the Company or a wholly owned subsidiary of the Company) and, on the other hand, the Company or a wholly owned subsidiary of the Company (other than transactions on arm's length terms);

(ii) on the one hand, any Sponsor Investor Connected Person (other than the Company or a wholly owned subsidiary of the Company) and, on the other hand, any member of the AMHL, BrandCo and/or Lagonda group of companies (other than transactions on arm's length terms).

9.6. Save as for more stringent requirements provided for by the Law and/or these Articles, a resolution in respect of any Restricted Majority Matter referred to in article 9.5. above shall only be validly passed at a general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) if both (i) a Beneficiary Shareholder Majority and (ii) a Partner Investor Majority shall have voted in favour of it.

9.7. Towards the Company, the Beneficiary Shares are indivisible and only one (1) owner per Beneficiary Share shall be recognized by the Company. Joint co-owner shall appoint one (1) person as their representative towards the Company.

9.8. The Beneficiary Shareholders shall not benefit from any preferential subscription rights in case of issuance of new Beneficiary Shares by the Company save as otherwise provided in any Shareholders' Agreement in force from time to time.

Art. 10. Economic rights of the Restricted Ordinary Shareholder(s) and the Beneficiary Shareholders.

10.1. On any payment of a dividend declared by the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) pursuant to article 22.2. or in case an interim dividend is distributed by the Board pursuant to article 22.4., each Restricted Ordinary Share shall be entitled to the Reserved ROS Dividend Amount and the Beneficiary Shares shall entitle the holders thereof (pro-rata to the number of Beneficiary Shares held) to share in the remainder of any such dividend declared that is not payable in respect of the Restricted Ordinary Shares as Reserved ROS Dividend Amount. The Restricted Ordinary Shares shall have no further entitlement to dividends payment other than the Reserved ROS Dividend Amount.

10.2. In the event of a return of capital on liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution shall be applied as follow among the Restricted Ordinary Shareholder(s) and Beneficiary Shareholders:

(i) the Restricted Ordinary Shareholder(s) shall be entitled to an amount equal to the nominal value (or failing designation of such a nominal value, the par value) of each Restricted Ordinary Share they hold at the date the distribution is made;

(ii) any liquidation surplus shall be distributed pro rata, on an equal per Beneficiary Share basis among the Beneficiary Shareholders.

If upon any liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among the Restricted Ordinary Shareholder(s) and Beneficiary Shareholders shall be insufficient to make payment in full of an amount equal to the nominal value (or failing designation of such a nominal value, the par value) of each Restricted Ordinary Share to the Restricted Ordinary Shareholder(s), then such assets shall be distributed among the Restricted Ordinary Shareholder(s), ratably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

Art. 11. Meetings of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company.

11.1. The sole Restricted Ordinary Shareholder (if any) assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholders. The decisions of the sole Restricted Ordinary Shareholder are recorded in minutes or drawn-up in writing.

11.2. In case of plurality of Restricted Ordinary Shareholders, any regularly constituted meeting of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company shall represent the entire body of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

11.3. The annual general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of such meeting, on the second Wednesday of the month May of each year at 5.00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

11.4. The annual general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so requires.

11.5. Other meetings of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 12. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

12.1. The notice periods and quorum required by Law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of Restricted Ordinary Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

12.2. The Beneficiary Shareholders shall be entitled to receive notices, in accordance with the notice periods and quorum provided for by the Law, as if they were Restricted Ordinary Shareholders for any meetings of the Restricted Ordinary Shareholder(s), the purpose of which include a Restricted Majority Matter.

12.3. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

12.4. Without prejudice to article 9.6., an extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

12.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Memorial, and in two (2) Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes of the Restricted Ordinary Shareholders present or represented, save that any resolution in respect of a Restricted Majority Matter shall, in addition, require the consent of both (i) a Beneficiary Shareholder Majority and (ii) a Partner Investor Majority.

12.6. Beneficiary Shares may be issued by the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) which shall determine (i) the moment and place of the issue of these Beneficiary Shares and (ii) the subscription price (if any) for such Beneficiary Shares and the terms and conditions applicable to their issuance, in accordance with, as the case may be, a Shareholders' Agreement. A general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) held for the purpose of issuing Beneficiary Shares shall require the presence or representation of Restricted Ordinary Shareholder(s) representing at least one half (1/2) of the capital of the Company and resolutions shall be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes cast.

12.7. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Restricted Ordinary Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Restricted Ordinary Shareholders and, as the case may be, bondholders.

12.8. A Restricted Ordinary Shareholder (and any Beneficiary Shareholder when entitled to do so pursuant to these Articles for a Restricted Majority Matter) may act at any meeting of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company by appointing another person as his/her/its proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

12.9. Any Restricted Ordinary Shareholder (and any Beneficiary Shareholder when entitled to do so pursuant to these Articles for a Restricted Majority Matter) may participate in a meeting of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

12.10. If all the Restricted Ordinary Shareholders (and all Beneficiary Shareholder when entitled to do so pursuant to these Articles for a Restricted Majority Matter) are present or represented at a meeting of the Restricted Ordinary Shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 13. Management.

13.1. The Company is managed by the Board composed of at least three (3) members. The members of the Board need not be Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

13.2. The members of the Board shall be elected by the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company at the general meeting. The Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company.

13.3. Without prejudice to the right of the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) to appoint and remove the members of the Board, any Beneficiary Shareholder who alone holds nine per cent (9%) or more of the Beneficiary Shares in issue at the relevant time, or any Beneficiary Shareholders who together hold nine per cent (9%) or more of the Beneficiary Shares in issue at the relevant time, may propose to the Restricted Ordinary Shareholder(s) one (1) person to be appointed, among a list of candidates proposed by any such Beneficiary Shareholder(s), by the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) to the Board by giving written notice of such proposition (the Nomination Notice) to the Company and the Restricted Ordinary Shareholder(s) and, in like manner, may propose that any person so nominated be removed from the Board by the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) and propose a replacement to be appointed among a list of candidates proposed by any such Beneficiary Shareholder (the Removal and Replacement Notice) from time to time.

13.4. Each Original Partner Investor, and each other Beneficiary Shareholder who holds five per cent (5%) or more of the Beneficiary Shares in issue from time to time, shall be entitled to designate one (1) person (who is an employee/director/member/partner of such Original Partner Investor or Beneficiary Shareholder (as appropriate)) to be an Observer. An Observer shall have the right to attend all meetings of the Board but not to vote at such meetings and, to the extent legally permitted and without prejudice to the best interest of the Company, to receive such other information as a director of the Company would be entitled to receive at the same time as such information is provided to the Board and shall, as regards confidentiality, have the same obligations to the Company as if he were a director of the Company.

13.5. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company.

Art. 14. Meetings of the Board.

14.1. The Board must appoint a chairman among its members (the Chairman) and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and the minutes of the general meetings of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company.

14.2. The Board shall meet upon call by the Chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

14.3. There shall be held at least four (4) Board meetings each year (at regular intervals) in each case at such venue in Luxembourg as is approved by the Board. Without prejudice to the foregoing, the Board will, in general, meet as and when required to conduct the business and operations of the Company.

14.4. Written notice of any meeting of the Board shall be given to all directors and any Observers at least seven (7) days in advance of the date set for such meeting, or, if the Chairman determines that a matter requires urgent attention, not less than two (2) days in advance of the date set for such meeting (or, in each case, such shorter period as the directors of the Company agree). Such notice shall include an agenda of the Board's meeting together with all papers to be presented at the meeting of the Board.

14.5. No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

14.6. Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

14.7. Any director and any Observer may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

14.8. The Board can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the Chairman shall have a casting vote.

14.9. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Art. 15. Minutes of meetings of the Board.

15.1. After each meeting, a copy of the draft minutes of the meeting of the Board shall be sent to each director of the Company.

15.2. The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman who presided at such meeting or by any two (2) directors of the Company.

15.3. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

Art. 16. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the Articles to the general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company fall within the competence of the Board.

Art. 17. Delegation of powers. The Board is authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 18. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) directors of the Company in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 17 of these Articles.

Art. 19. Conflict of interests.

19.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one (1) or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

19.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

19.3. In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company which shall ratify such transaction.

19.4. In case there is only one (1) Restricted Ordinary Shareholder in the Company, article 19.3. does not apply and the transactions that are entered into between the Company and the director having an opposite interest to the one of the Company are simply to be recorded in minutes.

19.5. Articles 19.3. and 19.4. do not apply when the relevant transactions/operations are made in the normal course of business of the Company and are entered into on arm's length terms.

Art. 20. Statutory auditor.

20.1. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditor(s) (commissaire(s)). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

20.2. The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company with or without cause.

Art. 21. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first (1st) January of each year and shall terminate on the thirty-first (31st) of December of each year.

Art. 22. Allocation of profits.

22.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

22.2. The general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy subject to article 10.1.

22.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director, or in case of plurality of directors, the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the single director, or in case of plurality of directors, the Board. The single director, or in case of plurality of directors, the Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

22.4. Interim dividends may be distributed by the Board, at any time, under the following conditions and subject to article 10.1:

- a) interim accounts are drawn up by the Board;
- b) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- c) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and
- d) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises agréés must verify whether the above conditions have been satisfied.

Art. 23. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out, subject to article 10.2., by one (1) or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of Restricted Ordinary Shareholder(s) of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 24. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 25. Definitions. Capitalised words and expressions shall have the meanings set out below:

AMHL means Aston Martin Holdings Limited, a company incorporated in England and Wales with registered number 06067176 and having its registered office at Aston Martin, Banbury Road, Gaydon, Warwick CV35 0DB.

Articles has the meaning given under article 1 of these Articles.

Beneficiary Shareholder Majority means Beneficiary Shareholder(s) who hold more than fifty per cent (50%) of the issued Beneficiary Shares at the relevant time.

Beneficiary Shareholder(s) means the holder(s) of Beneficiary Shares from time to time.

Beneficiary Shares has the meaning given under article 9.1. of these Articles.

Beneficiary Shares Register has the meaning given under article 9.2. of these Articles.

BI-Invest Holdings means BI-Invest Holdings, a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 142.921.

Board has the meaning given under article 2.1. of these Articles.

BrandCo means AM Brands Limited, a company incorporated in Jersey with registered number 105396 and having its registered office at 43/45, La Motte Street, St Helier JE4 8SD.

Chairman has the meaning given under article 14.1. of these Articles.

Company has the meaning given under article 1 of these Articles.

Lagonda means Lagonda Holding Limited, a company incorporated in Jersey with registered number 101835 and having its registered office at PO Box 218, 43-45 La Motte Street, St Helier JE4 8SD.

Law has the meaning given under article 1 of these Articles.

Legal Entity has the meaning given under article 13.1. of these Articles.

Nomination Notice has the meaning given under article 13.3. of these Articles.

Observer means any person appointed pursuant to article 13.4. of these Articles.

Original Partner Investors means those parties defined as Original Partner Investors under any Shareholders' Agreement in force from time to time.

Partner Investor Majority means the Beneficiary Shareholders who are Partner Investors and hold more than fifty per cent (50%) of the issued Beneficiary Shares held by the Partner Investors at the relevant time.

Partner Investors means those parties defined as Original Partner Investors under and any person to whom Beneficiary Shares have been transferred in accordance with any Shareholders' Agreement in force from time to time.

Removal and Replacement Notice has the meaning given under article 13.3. of these Articles.

Representative has the meaning given under article 13.1 of these Articles.

Reserved ROS Dividend Amount means per Restricted Ordinary Shares an amount corresponding to $0.01 \% \times X$, where $X =$

$\frac{\text{Total of the dividend declared payable by the Company}}{\text{Total number of Beneficiary Shares} + (0.01 \% \times \text{Total number of Restricted Ordinary Shares})}$

Restricted Majority Matter has the meaning given under article 9.5. of these Articles.

Restricted Ordinary Shareholder(s) means the holder(s) of Restricted Ordinary Shares from time to time.

Restricted Ordinary Shares has the meaning given under article 5 of these Articles.

Restricted Ordinary Shares Register has the meaning given under article 6.3. of these Articles.

Shareholders' Agreement means any shareholders' agreement entered into from time to time between the Beneficiary Shareholders, the Restricted Ordinary Shareholder(s) and the Company.

Sponsor Investor Connected Person means BI-Invest Holdings, the Sponsor Investors and any subsidiary or holding company of BI-Invest Holdings and/or the Sponsor Investors and any entity comprised in any fund managed or advised by any of them or any entity of which any of them is the general partner.

Sponsor Investors means Luxury Motor Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174.533 and any person to whom Restricted Ordinary Shares have been transferred in accordance with any Shareholders' Agreement in force from time to time.

Transfer means any transaction which has as a purpose, or will result in, the transfer of Restricted Ordinary Shares and/or Beneficiary Shares or of a right in rem on any such securities, for valuable consideration or for free, even when carried out by way of public auction, voluntarily or by virtue of a judicial decision, including, but not limited to sales, disposals, contributions, exchange transactions, transfers of universalities of assets, mergers, de-mergers, absorptions, liquidations or similar transactions, as well as the granting of any pledge of the Restricted Ordinary Shares and/or Beneficiary Shares, the granting of options to purchase or sell Restricted Ordinary Shares and/or Beneficiary Shares or the conclusion of a swap or other agreement, so that a complete or partial transfer of the economical benefits, the ownership, or the voting rights of the Restricted Ordinary Shares and/or Beneficiary Shares shall occur, regardless of whether such a transaction is realized by means of delivery of securities, in cash or otherwise."

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1600.

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-neuvième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique de PRESTIGE MOTOR HOLDINGS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.816 (la Société).

La Société a été constituée le 13 novembre 2012 suivant un acte du notaire instrumentant, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 273, page 13058, daté du 5 février 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

L'Assemblée est présidée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé comme Secrétaire Maître Anne-Catherine Devaux, Avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée a choisi comme Scrutateur Maître Tulay Sonmez, précitée.

Le bureau constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'actionnaire unique de la Société (l'Actionnaire Unique) représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, après avoir été signées par le représentant de l'Actionnaire Unique et le notaire, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. Ladite liste de présence indique que les trois cent dix mille (310.000) actions de la Société ayant une valeur nominale de dix centimes d'euros (0,10 EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de trente-et-un mille euros (31,000 EUR) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. suppression de la mention de la valeur nominale des actions de la Société;
3. modification et refonte des statuts de la Société; et
4. divers.

Sur ce, l'Actionnaire Unique, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Actionnaire Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions de la Société, correspondant à dix centimes d'euros (0,10 EUR) par action, toutes les actions du capital social émis de la Société devenant dorénavant des actions sans mention de valeur nominale.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société, sans toutefois changer ni le nom, ni l'objet, ni la durée, ni le capital social, ni la date de l'assemblée générale annuelle, ni l'exercice social, ni la représentation, pour leur donner la version coordonnée suivante:

" **Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.** Il existe une société anonyme, sous la dénomination "Prestige Motor Holdings S.A." (la Société) qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil).

2.2. Il peut être créé par simple décision du Conseil des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée.

3.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

3.2. Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale de l'Actionnaire/des Actionnaires Ordinaire(s) de la Société adoptée selon les modalités requise pour la modification des Statuts.

3.3. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Ordinaire unique (le cas échéant) n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la prise de droits de propriété, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces droits de propriété. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit, y compris des sociétés de personnes. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créances, à ses filiales, sociétés affiliées ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et accorder des droits de sûreté au profit des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre gager, nantir, céder, grever de charges ou bien hypothéquer la totalité ou une partie de ses actifs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits ainsi qu'aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte. Cependant, à l'occasion de l'accomplissement de ses activités financières, et pour éviter toute incertitude, la Société s'abstiendra de mettre en œuvre une quelconque activité financière qui serait sujette à un permis ou à une autorisation, à moins que la Société ait obtenu un tel permis ou autorisation émanant des autorités de surveillance financières.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-et-un mille euros (31.000 EUR) représenté par trois cent dix mille (310.000) actions sans mention de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions Ordinaires). Les Actions Ordinaires, dont la cessibilité est soumise à des restrictions, sont détenues par le(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s).

5.2. Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions Ordinaires sont et resteront des actions nominatives.

6.2. Chaque Action Ordinaire donne droit à un (1) vote aux assemblées générales de l'Actionnaire/des Actionnaires Ordinaire(s).

6.3. Un registre des Actions Ordinaires nominatives de la Société sera tenu au siège social de la Société (le Registre des Actions Ordinaires), où il pourra être consulté par l'Actionnaire/les Actionnaires Ordinaire(s). Ce registre renseignera

le nom de chaque Actionnaire(s) Ordinaire(s), son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre d'Actions Ordinaires détenues par lui, les paiements effectués pour chaque Action Ordinaire et la cession d'Actions Ordinaires ainsi que les dates respectives de ces cessions. La propriété des Actions Ordinaires nominatives sera établie par l'inscription au Registre des Actions Ordinaires.

6.4. La Société peut racheter ses propres Actions Ordinaires conformément aux limites prévues par la Loi.

Art. 7. Restrictions concernant la Cession des Actions Ordinaires. La Cession d'Actions Ordinaires sera soumise à tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre et la Société (qui agit par le biais du Conseil) peut refuser d'enregistrer dans le Registre des Actions Ordinaires une cession d'Actions Ordinaires effectuée en violation de ce Pacte d'Actionnaires.

Art. 8. Mises à jour du registre. Toute cession d'Actions Ordinaires sera effectuée par une déclaration écrite de cession qui sera inscrite au Registre des Actions Ordinaires, cette déclaration de cession étant signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet en vertu de procurations valables. La Société peut également accepter comme preuve de la cession d'autres documents relatifs à la cession qu'elle jugera appropriés.

Art. 9. Parts Bénéficiaires.

9.1. La Société peut émettre, conformément à l'article 37, paragraphe 2 de la Loi, des parts bénéficiaires qui ne représentent pas le capital social de la Société (les Parts Bénéficiaires). Les Parts Bénéficiaires peuvent être émises avec ou sans mention de valeur nominale et peuvent être émises de plusieurs classes et être distinguées par classe en utilisant différentes lettres alphabétiques. Les Parts Bénéficiaires auront les droits qui y sont attachés tels que prévus par les présents Statuts. Au cas où des Parts Bénéficiaires seraient émises en échange d'une contrepartie (que ce soit en numéraire ou en nature), un montant correspondant à cette contrepartie sera affecté à une réserve librement distribuable de la Société liée au capital social de la Société. Les Parts Bénéficiaires sont détenues par les Actionnaires Bénéficiaires.

9.2. Un registre des Parts Bénéficiaires est tenu au siège social de la Société (le Registre des Parts Bénéficiaires) et peut être consulté par le(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) ou par le(s) détenteur(s) de Part(s) Bénéficiaire(s) qui en fait la demande. Chaque Part Bénéficiaire sera numérotée individuellement.

9.3. La Cession et l'émission des Parts Bénéficiaires seront soumises à tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre et la Société (qui agit par le biais du Conseil) peut refuser d'enregistrer dans le Registre des Parts Bénéficiaires une cession de Part(s) Bénéficiaire(s) effectuée en violation de ce Pacte d'Actionnaires.

9.4. Chaque cession de Part(s) Bénéficiaire(s) sera effectuée par une déclaration écrite de cession qui sera inscrite au Registre des Part(s) Bénéficiaire(s), cette déclaration de cession étant signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet en vertu de procurations valables. La Société peut également accepter comme preuve de la cession d'autres documents relatifs à la cession qu'elle jugera appropriés.

9.5. Les Parts Bénéficiaires ne conféreront aucun droit de vote, sauf pour les décisions suivantes (chacune désignée comme étant une Décision Soumise à une Majorité Renforcée) qui entrent dans le champ de compétence de l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) et pour lesquelles les détenteurs des Parts Bénéficiaires seront autorisés à exercer les droits de vote pour leurs Parts Bénéficiaires à l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s):

(a) une modification des Statuts qui aurait pour effet de modifier les droits attachés aux Parts Bénéficiaires détenues par les Partenaires Investisseurs au moment considéré d'une façon différente de celle selon laquelle les droits attachés aux Parts Bénéficiaires détenues par les Investisseurs Sponsors (Sponsor Investors) au moment considéré seraient modifiés;

(b) une modification des Statuts qui aurait pour effet de modifier les droits attachés aux Parts Bénéficiaires et/ou les droits attachés aux Actions Ordinaires de façon à augmenter les droits économiques des Actions Ordinaires en comparaison avec les Parts Bénéficiaires; et

(c) en ce qui concerne toute transaction dont la valeur est supérieure à cinquante mille euros (EUR 50.000) entre:

(i) d'une part, toute Personne Liée à l'Investisseur Sponsor (Sponsor Investor Connected Person) (autre que la Société ou une filiale détenue intégralement par la Société) et d'autre part, la Société ou une filiale détenue intégralement par la Société (autre que les transactions effectuées aux conditions de marché);

(ii) d'une part, toute Personne Liée à l'Investisseur Sponsor (Sponsor Investor Connected Person) (autre que la Société ou une filiale détenue intégralement par la Société) et d'autre part, tout membre de AMHL, BrandCo et/ou groupe de sociétés Lagonda (autre que les transactions effectuées aux conditions de marché).

9.6. Sauf conditions plus rigoureuses prévues par la Loi et/ou les présents Statuts, une résolution relative à une Décision Soumise à une Majorité Renforcée, visée à l'article 9.5. ci-dessus, sera valablement adoptée uniquement à une assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) si à la fois (i) un Actionnaire Bénéficiaire Majoritaire et (ii) un Partenaire Investisseur Majoritaire ont voté en faveur de cette résolution.

9.7. A l'égard de la Société, les Parts Bénéficiaires sont indivisibles et un (1) seul et unique propriétaire par Part Bénéficiaire sera admis par la Société. Le copropriétaire indivis désignera une (1) seule personne afin de le représenter à l'égard de la Société.

9.8. Les Actionnaires Bénéficiaires ne bénéficieront d'aucun droit de souscription préférentiel si de nouvelles Parts Bénéficiaires sont émises par la Société, sauf disposition contraire prévue dans tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre.

Art. 10. Droits économiques des Actionnaires Ordinaires et des Actionnaires Bénéficiaires.

10.1. Si tout dividende déclaré est versé par l'assemblée générale de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires en vertu de l'article 22.2 ou si un acompte sur dividende est distribué par le Conseil en vertu de l'article 22.4, chaque Action Ordinaire donnera le droit de percevoir le Montant du Dividende Affecté de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires (the Reserved ROS Dividend Amount), et les Parts Bénéficiaires donneront droit aux détenteurs de celles-ci (au prorata du nombre de Parts Bénéficiaires détenues) de partager le surplus de tout dividende déclaré et non-exigible, relativement aux Actions Ordinaires, en tant que Montant du Dividende Affecté de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires (Reserved ROS Dividend Amount). Les Actions Ordinaires ne seront pas autorisées à percevoir des paiements de dividendes autres que le Montant du Dividende Affecté de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires (Reserved ROS Dividend Amount).

10.2. Dans le cas d'un remboursement de capital suite à une liquidation ou dissolution de la Société, les actifs de la Société disponibles pour une distribution seront répartis comme suit parmi les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires Bénéficiaires:

(i) les Actionnaires Ordinaires seront autorisés à percevoir un montant égal à la valeur nominale (ou à défaut de mention de cette valeur nominale, le pair comptable) de chaque Action Ordinaire qu'ils détiennent à la date à laquelle la distribution est effectuée;

(ii) tout boni de liquidation sera distribué au prorata, sur une base égale par Action Bénéficiaire, parmi les Actionnaires Bénéficiaires.

Si, en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, les actifs de la Société disponibles pour une distribution parmi les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires Bénéficiaires devaient être insuffisants pour effectuer le paiement total d'un montant égal à la valeur nominale (ou à défaut de mention de cette valeur nominale, le pair comptable) de chaque Action Ordinaire aux Actionnaires Ordinaires, alors ces actifs seront distribués parmi les Actionnaires Ordinaires, proportionnellement aux montants totaux auxquels ils auraient pu prétendre dans le cas contraire.

Art. 11. Assemblées des Actionnaires Ordinaires de la Société.

11.1. L'Actionnaire Ordinaire unique (le cas échéant) assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires. Les décisions de l'Actionnaire Ordinaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

11.2. En cas de pluralité d'Actionnaires Ordinaires, toute assemblée des Actionnaires Ordinaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires Ordinaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'ensemble des opérations de la Société.

11.3. L'assemblée générale annuelle de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires de la Société sera tenue, conformément à la Loi, à Luxembourg à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social comme indiqué dans la convocation à cette assemblée, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 17h00. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le premier jour ouvrable qui suit.

11.4. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires Ordinaires de la Société peut être tenue à l'étranger si le Conseil constate souverainement que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

11.5. Les autres assemblées de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires de la Société peuvent être tenues aux lieux et heures tels qu'indiqués dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Art. 12. Convocation, Quorum, Procurations et Avis de convocation.

12.1. Les conditions posées par la Loi en matière de délai de convocation et de quorum régiront les convocations et la tenue des assemblées des Actionnaires Ordinaires de la Société, sauf disposition contraire des Statuts.

12.2. Les Actionnaires Bénéficiaires seront autorisés à recevoir des avis, conformément aux conditions posées par la Loi en matière de délai de convocation et de quorum, comme s'ils étaient des Actionnaires Ordinaires pour toutes assemblées des Actionnaires Ordinaires, convoquées dans le but de statuer sur une Décision Soumise à une Majorité Renforcée.

12.3. Sauf exigence contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions à une assemblée des Actionnaires Ordinaires de la Société dûment convoquée seront prises à la majorité simple des personnes présentes ou représentées et participant au vote.

12.4. Sans préjudice de l'article 9.6., une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification de toutes dispositions des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

12.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, selon la manière prévue par les Statuts, par des avis publiés deux fois au Luxembourg official gazette, au Mémorial et dans deux (2) journaux luxembourgeois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'assemblée. Cet avis de convocation

reprenra l'ordre du jour et indiquera la date et l'issue de la précédente assemblée. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital représenté. Aux deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, ne peuvent être prises que par une majorité représentant au moins les deux tiers (2/3) des voix des Actionnaires Ordinaires présents ou représentés, sauf pour toute résolution relative à une Décision Soumise à une Majorité Renforcée qui exigera, en outre, le consentement à la fois (i) d'un Actionnaire Bénéficiaire Majoritaire et (ii) d'un Partenaire Investisseur Majoritaire.

12.6. Les Parts Bénéficiaires peuvent être émises par l'assemblée générale de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires qui fixera (i) la date et le lieu d'émission de ces Parts Bénéficiaires et (ii) le prix de souscription (le cas échéant) pour ces Parts Bénéficiaires ainsi que les conditions générales applicables à leur émission, conformément à, selon le cas, un Pacte d'Actionnaires. Une assemblée générale de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires qui est tenue dans le but d'émettre des Parts Bénéficiaires nécessitera la présence ou la représentation des Actionnaires Ordinaires représentant au moins la moitié (1/2) du capital de la Société et les résolutions seront prises par une majorité représentant au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées.

12.7. Cependant, la nationalité de la Société peut être modifiée et les engagements de ses Actionnaires Ordinaires peuvent être augmentés uniquement avec l'accord unanime des Actionnaires Ordinaires et, selon le cas, des obligataires de la Société.

12.8. Un Actionnaire Ordinaire (et tout Actionnaire Bénéficiaire lorsqu'il est autorisé à agir de la sorte en vertu des présents Statuts pour une Décision Soumise à une Majorité Renforcée) pourra se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires Ordinaires de la Société en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, que ce soit par remise d'une procuration originale ou par fax, câble, télégramme ou télex.

12.9. Tout Actionnaire Ordinaire (et tout Actionnaire Bénéficiaire lorsqu'il est autorisé à agir de la sorte en vertu des présents Statuts pour une Décision Soumise à une Majorité Renforcée) peut participer à une assemblée des Actionnaires Ordinaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de pouvoir s'entendre et se parler et délibérer convenablement, et une telle participation sera assimilée à une présence physique à cette assemblée.

12.10. Si tous les Actionnaires Ordinaires (et tout Actionnaire Bénéficiaire lorsqu'il est autorisé à agir de la sorte en vertu des présents Statuts pour une Décision Soumise à une Majorité Renforcée) sont présents ou représentés à une assemblée de Actionnaires Ordinaires de la Société et se considèrent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 13. Administration.

13.1. La Société est administrée par un Conseil composé d'au moins trois (3) membres. Les membres du Conseil ne doivent pas nécessairement être Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société. Tout administrateur sera nommé pour un mandat de six (6) ans maximum et sera rééligible.

Chaque fois qu'une personne morale est nommée aux fonctions d'administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et obligations, et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait ce mandat d'administrateur en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la Personne Morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer son Représentant qu'en désignant simultanément un nouveau Représentant.

13.2. Les membres du Conseil seront nommés par le(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société lors d'une assemblée générale. Le/les Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société détermine(nt) également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leurs mandats. Un administrateur peut être révoqué et/ou remplacé à tout moment avec ou sans motif, par une résolution adoptée par l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société.

13.3. Sans préjudice du droit de l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) de nommer et de révoquer les membres du Conseil, tout Actionnaire Bénéficiaire qui détient à lui seul neuf pour cent (9%) ou plus des Parts Bénéficiaires émises au moment considéré, ou tous les Actionnaires Bénéficiaires qui détiennent ensemble neuf pour cent (9%) ou plus des Parts Bénéficiaires émises au moment considéré, peu(ven)t proposer à l'Actionnaire ou aux Actionnaires Ordinaires une (1) personne pour nomination, parmi une liste de candidats proposés par cet/ces Actionnaire(s) Bénéficiaire(s), par l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) au Conseil en donnant une notification écrite de cette proposition (l'Avis de Nomination) à la Société et à(aux) Actionnaire(s) Ordinaire(s) et, de la même façon, il(s) peu(ven)t proposer que toute personne ainsi nommée soit révoquée du Conseil par l'assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) et proposer une personne à nommer en remplacement parmi une liste de candidats proposés par cet/ces Actionnaire(s) Bénéficiaire(s) (l'Avis de Révocation et de Remplacement) de temps à autre.

13.4. Chaque Partenaire Investisseur Initial ou chaque Actionnaire Bénéficiaire qui détient cinq pour cent (5%) ou plus des Parts Bénéficiaires émises de temps à autre pourra désigner une (1) personne (qui est un employé/directeur/membre/associé de ce Partenaire Investisseur Initial ou de cet Actionnaire Bénéficiaire (tel qu'applicable)) aux fonctions d'Observateur. Un Observateur aura le droit d'assister à toutes les réunions du Conseil mais n'aura pas de droit de vote à ces réunions et, dans les limites permises par la Loi et sans préjudice aux intérêts de la Société, pourra recevoir toute information qu'un administrateur de la Société pourrait recevoir, au même moment que cette information serait transmise au Conseil, et sera soumis aux mêmes obligations de confidentialité envers la Société que les autres administrateurs.

13.5. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autre de ce dernier, les administrateurs restants peuvent élire, à la majorité, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société.

Art. 14. Réunions du Conseil.

14.1. Le Conseil doit nommer parmi ses membres un président (le Président) et peut choisir un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des procès-verbaux des assemblées générales de(s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) de la Société.

14.2. Le Conseil se réunira sur convocation par le Président ou par deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui sera, en principe, à Luxembourg.

14.3. Au moins quatre (4) réunions du Conseil seront tenues chaque année (à intervalles réguliers) dans chaque cas en ce lieu à Luxembourg tel qu'approuvé par le Conseil. Sans préjudice de ce qui précède, le Conseil se réunira, en règle générale, chaque fois que ce sera nécessaire afin de gérer les affaires et les activités de la Société.

14.4. Une convocation écrite à toute réunion du Conseil sera donnée à l'ensemble des administrateurs et à tout Observateur au moins sept (7) jours avant la date prévue pour cette réunion, ou, si le Président estime qu'une question requiert une attention immédiate, au moins deux (2) jours avant la date prévue pour cette réunion (ou, dans chaque cas, ce délai plus court tel qu'il aura été accepté par les administrateurs de la Société). Cette convocation devra indiquer l'ordre du jour de la réunion du Conseil ainsi que tous les documents connexes devant être présentés à la réunion du Conseil.

14.5. Aucune convocation écrite n'est exigée si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés au cours de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Avec l'accord de chaque membre du Conseil, il peut être renoncé à la procédure de convocation par écrit soit en original, soit par fax, câble, télégramme ou télex. Une convocation écrite séparée ne sera pas exigée pour des réunions tenues aux lieux et heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil.

14.6. Tout membre du Conseil qui est dans l'incapacité d'assister à une réunion du Conseil peut mandater un autre administrateur par écrit soit en original, soit par fax, câble, télégramme ou télex afin de le représenter.

14.7. Tout administrateur et tout Observateur peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de pouvoir s'entendre, se parler et délibérer convenablement, et la participation à une réunion par ces moyens de communication sera assimilée à une présence physique à cette réunion.

14.8. Le Conseil ne peut délibérer et/ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs de la Société, est présente ou représentée à une réunion du Conseil. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas d'égalité des votes pour ou contre une résolution lors de toute réunion du Conseil, le Président aura la voix prépondérante.

14.9. Les résolutions signées par tous les administrateurs seront valables et auront force exécutoire comme si elles avaient été adoptées à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre, fax ou télex.

Art. 15. Procès-verbaux des réunions du Conseil.

15.1. A la fin de chaque réunion, une copie du projet de procès-verbal de la réunion du Conseil sera envoyée à chaque administrateur de la Société.

15.2. Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil seront signés par le Président ayant présidé cette réunion ou par deux (2) administrateurs de la Société.

15.3. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou à d'autres fins seront signés par le secrétaire (le cas échéant) ou par un administrateur de la Société.

Art. 16. Pouvoirs du Conseil. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir ou de faire accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société sont de la compétence du Conseil.

Art. 17. Délégation de pouvoirs. Le Conseil est autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 18. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs de la Société ou les signatures conjointes ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été délégué valablement conformément à l'article 17 des présents Statuts.

Art. 19. Conflit d'intérêts.

19.1 Aucun contrat ou aucune transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un (1) ou plusieurs administrateurs ou agents de la Société a/ont un intérêt dans une autre société ou entreprise ou est/sont un administrateur, un associé, un agent ou un employé de telle autre société ou entreprise.

19.2 Tout administrateur ou agent de la Société qui exerce les fonctions d'administrateur, d'agent ou étant employé dans une société ou entreprise avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou entrer en relation d'affaires, sera pris en compte, prendra part au vote et agira par rapport à toutes questions relatives à tel contrat ou telle transaction, indépendamment de son appartenance à telle autre société ou entreprise.

19.3 Au cas où un administrateur de la Société à un intérêt personnel dans, ou contraire à toute transaction de la Société, cet administrateur en informera le Conseil et ne sera pas pris en compte ni ne votera eu égard à cette transaction, et cette transaction, et cet intérêt de l'administrateur à toute transaction de la Société, seront reportés à la prochaine assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société qui ratifiera ladite transaction.

19.4. Lorsque la Société comprend un Actionnaire Ordinaire unique, l'article 19.3. n'est pas applicable et il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations conclues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

19.5. Les articles 19.3. et 19.4. ne sont pas applicables lorsque les transactions/opérations concernées sont en rapport avec des opérations courantes et sont conclues dans des conditions normales.

Art. 20. Commissaire aux comptes.

20.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaire(s). Les commissaires seront nommés pour une durée de six (6) ans maximum et seront rééligibles.

20.2. Les commissaires seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Les commissaires en fonction peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société avec ou sans motif.

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier (1^{er}) janvier de chaque année et se terminera le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

Art. 22. Affectation des Bénéfices.

22.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre conformément à l'article 5 ci-dessus.

22.2. L'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société décidera souverainement de l'affectation du solde restant du bénéfice net qui sera disponible afin d'être distribué et elle peut notamment, de manière discrétionnaire, décider de procéder à la distribution de dividendes de temps à autre, si elle le juge nécessaire à l'accomplissement de sa politique et de l'objet social sous réserve de l'article 10.1.

22.3. Les dividendes sont payés en euros ou dans toute autre devise déterminée par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil et sont payés aux lieux et dates déterminés par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil, peut décider de payer des acomptes sur dividendes selon les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

22.4. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués par le Conseil, à tout moment, aux conditions suivantes et sous réserve de l'article 10.1:

- a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- c) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- d) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises agréés doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

Art. 23. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée, sous réserve de l'article 10.2., par les soins d'un (1) ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société. Cette assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 24. Droit applicable. Pour toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, il sera fait référence à la Loi.

Art. 25. Définitions. Les mots et expressions indiqués avec une lettre majuscule auront les significations qui leur sont données ci-dessous:

Actionnaire(s) Bénéficiaire(s) signifie le(s) détenteur(s) des Parts Bénéficiaires de temps à autre.

Actionnaire Bénéficiaire Majoritaire signifie le(s) Actionnaire(s) Bénéficiaire(s) qui détiennent plus de cinquante pour cent (50%) des Parts Bénéficiaires émises au moment considéré.

Actionnaire(s) Ordinaire(s) signifie le(s) détenteur(s) d'Action(s) Ordinaire(s) de temps à autre.

Actions Ordinaires a la signification qui lui est donnée selon l'article 5 des présents Statuts.

AMHL signifie Aston Martin Holdings Limited, une société constituée en Angleterre et au Pays de Galles immatriculée sous le numéro 06067176 et ayant son siège social à Aston Martin, Banbury Road, Gaydon, Warwick CV35 0DB.

Avis de Nomination a la signification qui lui est donnée selon l'article 13.3. des présents Statuts.

Avis de Révocation et de Remplacement a la signification qui lui est donnée selon l'article 13.3. des présents Statuts.

BI-Invest Holdings signifie BI-Invest Holdings, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.921.

BrandCo signifie AM Brands Limited, une société constituée à Jersey immatriculée sous le numéro 105396 et ayant son siège social au 43/45 La Motte Street, St Héliér JE4 8SD.

Cession signifie toute transaction qui a pour but, ou qui donnera lieu, à la cession des Actions Ordinaires et/ou Parts Bénéficiaires ou d'un droit réel afférent à ces titres, à titre onéreux ou gratuit, même si cette transaction est effectuée par le biais d'une vente ou enchère publique, à titre volontaire ou en vertu d'une décision prise par une autorité judiciaire, en ce compris, de manière non limitative, les ventes, cessions, apports, opérations de change, transferts de l'ensemble des actifs, fusions, scissions, absorptions, liquidations ou transactions similaires, ainsi que l'octroi de tout nantissement des Actions Ordinaires et/ou Parts Bénéficiaires, l'octroi d'options d'achat ou de vente Actions Ordinaires et/ou Parts Bénéficiaires, la conclusion d'un accord de swap ou la conclusion d'un autre contrat, de sorte qu'une cession totale ou partielle des bénéfices économiques, de la propriété, ou des droits de vote des Actions Ordinaires et/ou Parts Bénéficiaires se produise, que cette transaction ait été réalisée par le biais de la livraison des titres, en numéraire ou par tout autre moyen.

Conseil a la signification qui lui est donnée selon l'article 2.1. des présents Statuts.

Décision Soumise à une Majorité Renforcée a la signification qui lui est donnée selon l'article 9.5. des présents Statuts.

Investisseurs Sponsors signifie Luxury Motor Holdings S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.533 et toute personne à laquelle les Actions Ordinaires ont été cédées conformément à tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre.

Lagonda signifie Lagonda Holding Limited, une société constituée à Jersey immatriculée sous le numéro 101835 et ayant son siège social à PO Box 218, 43/45 La Motte Street, St Héliér JE4 8SD.

Loi a la signification qui lui est donnée selon l'article 1 des présents Statuts.

Montant du Dividende Affecté de l'Actionnaire ou des Actionnaires Ordinaires (Reserved ROS Dividend Amount) signifie par Actions Ordinaires un montant correspondant à $0,01 \% \times X$, avec $X =$

Total du dividende déclaré exigible par la Société / (Nombre total de Parts Bénéficiaires) + $(0,01\% \times$ Nombre total d'Actions Ordinaires)

Observateur signifie toute personne nommée conformément aux dispositions de l'article 13.4. des présents Statuts.

Pacte d'Actionnaires signifie tout pacte d'actionnaires conclu de temps à autre entre les Actionnaires Bénéficiaires, le (s) Actionnaire(s) Ordinaire(s) et la Société.

Partenaire Investisseur Majoritaire signifie l'ensemble des Actionnaires Bénéficiaires qui sont des Partenaires Investisseurs et qui détiennent plus de cinquante pour cent (50%) des Parts Bénéficiaires émises et détenues par les Partenaires Investisseurs au moment considéré.

Partenaires Investisseurs signifie les parties définies comme étant des Partenaires Investisseurs Initiaux dans tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre, ainsi que toute personne à qui des Parts Bénéficiaires ont été cédées conformément aux termes de tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre.

Partenaires Investisseurs Initiaux signifie les parties définies comme étant des Partenaires Investisseurs Initiaux dans tout Pacte d'Actionnaires en vigueur de temps à autre.

Parts Bénéficiaires a la signification qui lui est donnée selon l'article 9.1. des présents Statuts.

Personne Liée à l'Investisseur Sponsor signifie BI-Invest Holdings, les Investisseurs Sponsors et toute filiale ou société holding (holding company) de BI-Invest Holdings et/ou les Investisseurs Sponsors ainsi que toute entité qui fait partie d'un fonds quel qu'il soit géré ou conseillé par l'un d'entre eux ou toute entité dont l'un d'entre eux est l'associé commandité.

Personne Morale a la signification qui lui est donnée selon l'article 13.1. des présents Statuts.

Président a la signification qui lui est donnée selon l'article 14.1. des présents Statuts.

Registre des Actions Ordinaires a la signification qui lui est donnée selon l'article 6.3. des présents Statuts.

Registre des Parts Bénéficiaires a la signification qui lui est donnée selon l'article 9.2. des présents Statuts.

Représentant a la signification qui lui est donnée selon l'article 13.1. des présents Statuts.

Société a la signification qui lui est donnée selon l'article 1 des présents Statuts.
Statuts aura la signification qui lui est donnée selon l'article 1 des présents Statuts.
Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la Séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 1.600 EUR.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en Anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Sonmez, A-C. Devaux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2013. LAC/2013/15961. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2013.

Référence de publication: 2013046913/907.

(130056997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

Antam Invest S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 158.530.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg que le siège social de Antam Invest S.A.-SPF a été transféré avec effet au 25 février 2013 à l'adresse suivante:

L-2210 Luxembourg, 38 boulevard Napoléon 1^{er}

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2013.

Pour - Antam Invest S.A. - SPF

Référence de publication: 2013049073/13.

(130060218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Beukenhoeve Holding S.à.r.l / B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.067.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant unique

Référence de publication: 2013049082/13.

(130060102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bilfinger HSG Facility Management s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 105.245.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013049083/11.

(130059939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Russian Exchange Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 168.779.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of March.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

M. Olivier Yau, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of Russian Exchange Holding GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 168.243 and having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as general partner and sole manager (the "General Partner" or the "Manager") of Russian Exchange Holding S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 168.779 and having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (hereinafter the "Company"), pursuant to a proxy granted by the General Partner of the Company dated 7 February 2013.

A copy of the said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state her declarations as follows:

1) The Company has been incorporated in the form of a société en commandite par actions pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 April 2012, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), number 1304 of 25 May 2012. The articles of association of the Company have last been amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 November 2012, published in the Mémorial C, number 191 of 25 January 2013.

2) The share capital of the Company is currently set at forty-five thousand United States dollars and two cents (USD 45,000.02) represented by (i) four million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (4,499,999) class A1 shares (hereinafter referred to as the "Class A1 Shares"), (ii) one (1) class A2 share (the "Class A2 Share" and together with the Class A1 Shares, the "Class A Shares"), and (iii) two (2) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of one cent of a United States dollar (USD 0.01) each.

3) Pursuant to article 6.1 of the articles of association of the Company, the authorized capital of the Company, including the share capital of the Company, is currently set at fifty thousand United States dollars (USD 50,000) represented by (i) four million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (4,499,999) Class A1 Shares, (ii) one (1) Class A2 Share, and (iii) five hundred thousand (500,000) Class B Shares with a nominal value of one cent of a United States dollar (USD 0.01) each. The Manager of the Company is authorized to increase once, or several times, the share capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe for the new shares.

4) By resolution adopted on 7 February 2013, the Manager of the Company has decided to increase the Company's share capital from its current amount of forty-five thousand United States dollars and two cents (USD 45,000.02) up to an amount of forty-five thousand one hundred ten United States dollars and seventy-five cents (USD 45,110.75) through the issuance of eleven thousand seventy-three (11,073) Class B Shares with a nominal value of one cent of a United States dollar (USD 0.01) each (hereinafter referred to as the "Newly Issued Shares").

The Newly Issued Shares are subscribed for an aggregate amount of eleven million seventy-three thousand nine hundred fifty-six United States dollars (USD 11,073,956) as follows:

- five thousand (5,000) Newly Issued Shares have been subscribed by Marshul Capital Limited, having its registered address at the premises of Commonwealth Trust Limited, Drake Chambers, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, for a contribution in cash of an amount of five million United States dollars (USD 5,000,000); and

- six thousand seventy-three (6,073) Newly Issued Shares have been subscribed by Fundward Trade and Investment Corp., having its registered address at Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, for a contribution in kind represented by three million one hundred seventy-nine thousand (3,179,000) shares of OJSC Moscow Exchange MICEX-RTS, valued at six million seventy-three thousand nine hundred fifty-six United States dollars (USD 6,073,956) according to a report of the Réviseur d'entreprises agréé KPMG, 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, dated 4 February 2013, in accordance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, which concludes as follows:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution does not correspond at least to the number and value of the shares and the share premium to be issued as consideration."

The said report, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary will remain attached to the document to be filed with it with the registration authorities.

The aggregate subscription price of eleven million seventy-three thousand nine hundred fifty-six United States dollars (USD 11,073,956) shall be allocated as follows:

- one hundred ten United States dollars and seventy-three cents (USD 110.73) shall be allocated to the share capital of the Company; and

- eleven million seventy-three thousand eight hundred forty-five United States dollars and twenty-seven cents (USD 11,073,845.27.) shall be allocated to the issuance premium account of the Company.

In accordance with article 6.1 of the articles of association of the Company, the Manager of the Company has decided to suppress the preferential subscription right of the existing shareholders to subscribe to the Newly Issued Shares.

5) As a consequence of such increase of the share capital, article 5.1 of the articles of association of the Company is amended and now reads as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at forty-five thousand one hundred ten United States dollars and seventy-five cents (USD 45,110.75) represented by (i) four million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (4,499,999) class A1 shares (hereinafter referred to as the "Class A1 Shares" or the "Management Shares"), (ii) one (1) class A2 share (the "Class A2 Share" and together with the Class A1 Shares, the "Class A Shares"), and (iii) eleven thousand seventy-five (11,075) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of one cent of a United States dollar (USD 0.01) each."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 5,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six mars.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Olivier Yau, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en tant que représentant de Russian Exchange Holding GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.243 et ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dans sa capacité d'associé commandité et gérant unique Associé Commandité ou le «Gérant») de Russian Exchange Holding S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.779 et ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (ci-après la «Société»), en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par le Gérant de la Société en date du 7 février 2013.

Une copie de ladite procuration, paraphée «ne varietur» par le comparant et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles auprès des autorités d'enregistrement.

Le comparant, agissant dans ladite capacité, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La Société a été constituée sous la forme d'une société en commandite par actions en vertu d'un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1304 du 25 mai 2012. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suite à un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 novembre 2012, publié au Mémorial C, numéro 191 du 25 janvier 2013.

2) Le capital social de la Société est actuellement fixé à quarante-cinq mille dollars américains et deux cents (USD 45.000,02) représenté par (i) quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4.499.999) Actions de Catégorie A1 (ci-après dénommé les «Actions de Catégorie A1»), (ii) une (1) Action de Catégorie

A2 Action de Catégorie A2» ensemble avec les Actions de Catégorie A1, les «Actions de Catégorie A»), et (iii) deux (2) Actions de Catégorie B (les «Actions de Catégorie B») ayant une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune.

3) Conformément à l'article 6.1 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, comprenant le capital social de la Société, est actuellement fixé à cinquante mille dollars américains (USD 50.000) représenté par (i) quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4.499.999) Actions de Catégorie A1, (ii) une (1) Action de Catégorie A2, et (iii) cinq cent mille (500.000) Actions de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune. Le Gérant de la Société est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social par l'émission par la Société de nouvelles actions dans les limites du capital autorisé sans qu'un droit préférentiel de souscription ne soit réservé aux actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

4) En vertu d'une résolution adoptée le 7 février 2013, le Gérant de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante-cinq mille dollars américains et deux cents (USD 45.000,02) à un montant de quarante-cinq mille cent-dix dollars américains et soixante-quinze cents (USD 45.110,75) par l'émission d'onze mille soixante-treize (11.073) Actions de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune (les «Nouvelles Actions Emises»).

Les Nouvelles Actions Emises ont été souscrites pour un prix total de onze millions soixante-treize mille neuf cent cinquante-six dollars américains (USD 11.073.956) comme suit:

- cinq mille (5.000) Nouvelles Actions Emises ont été souscrites par Marshul Capital Limited, ayant son siège social à premises of Commonwealth Trust Limited, Drake Chambers, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, pour une contribution en liquide d'un montant de cinq millions de dollars américains (USD 5.000.000); et

- six mille soixante-treize (6.073) Nouvelles Actions Emises ont été souscrites par Fundward Trade and Investment Corp., ayant son siège social à Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques, pour un apport en nature représenté par trois millions cent soixante-dix-neuf mille (3.179.000) actions de OJSC Moscow Exchange MICEX-RTS, estimé à six millions soixante-treize mille neuf cent cinquante-six dollars américains (USD 6.073.956) selon un rapport du réviseur d'entreprises agréé KPMG, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, daté du 4 février 2013, conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur des sociétés commerciales, telle que modifiée, et dont la conclusion est inter alia la suivante:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution does not correspond at least to the number and value of the shares and the share premium to be issued as consideration."

Le dit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présente acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le prix de souscription total de onze millions soixante-treize mille neuf cent cinquante-six dollars américains (USD 11.073.956) sera alloué comme suit:

- cent dix dollars américains et soixante-treize cents (USD 110,73) seront alloués au capital social de la Société; et
- onze millions soixante-treize mille huit cent quarante-cinq dollars américains et vingt-sept cents (USD 11.073.845,27) seront alloués à la prime d'émission.

Conformément à l'article 6.1 des statuts de la Société, le Gérant de la Société a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants aux Nouvelles Actions Emises.

5) A la suite de l'augmentation de capital social ainsi réalisée, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à quarante-cinq mille cent dix dollars américains et soixante-quinze cents (USD 45.110,75) représenté par (i) quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4.499.999) actions de catégorie A1 (ci-après dénommées les «Actions de Catégorie A1» ou les «Actions de Commandité»), (ii) une (1) action de catégorie A2 Action de Catégorie A2» et ensemble avec les Actions de Catégorie A1, les «Actions de Catégorie A»), et (iii) onze mille soixante-quinze (11.075) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B») ayant une valeur nominale d'un cent de dollar américain (USD 0.01) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 5.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. YAU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 mars 2013. Relation: LAC/2013/10902. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)
- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 avril 2013.

Référence de publication: 2013045737/173.

(130055739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

C.P.O. International S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 31.895.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Stéphane BAERT. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Luxembourg, le 25 mars 2013.

C.P.O. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013049103/15.

(130060208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Commerz Funds Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.351.

Auszug aus der Niederschrift der ordentlichen Hauptversammlung der Anteilhaber der Gesellschaft, welche am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg am 2. April 2013 abgehalten wurde.

Vierter Beschluss

Die Versammlung BESCHLIESST, den Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg, bis zum Ende der nächsten Jahreshauptversammlung der Aktionäre, wiederzuernennen.

Luxemburg, den 16.04.2013.

Für die Richtigkeit

Commerz Funds Solutions S.A.

Mathias Turra / Dietmar Kusch

Référence de publication: 2013049110/17.

(130059992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Crystal Sigma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.582.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 14 septembre 2012

L'Associé Unique accepte la démission en tant que gérant de Monsieur Stéphane Weyders, avec adresse professionnelle au 22, rue Goethe à L-1637 Luxembourg.

L'Associé unique nomme Monsieur Gilles Jacquet, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg en tant que gérant, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 septembre 2012.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013049112/16.

(130060376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Wemmel Property, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 151.820.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 13 mars 2013 que l'assemblée prend acte et accepte, avec effet à dater du 13 mars 2013, la démission de Monsieur Xavier Fabry de son mandat d'administrateur avec pouvoir de signature de catégorie B de la Société.

L'assemblée décide, avec effet à dater du 13 mars 2013, de révoquer Monsieur Edouard Maire, de son mandat d'administrateur avec pouvoir de signature de catégorie B de la Société.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Alain Goblet, né le 4 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant 9, rue de l'Eglise, L-4994 Schouweiler, et Monsieur Fabrice Louette, né le 22 septembre 1971 à Chênée (Belgique), demeurant 15, Avenue de la Laiterie, B-4000 Liège, en tant que nouveaux administrateurs avec pouvoir de signature de catégorie B, en remplacement de l'administrateur démissionnaire et de l'administrateur révoqué, avec effet au 13 mars 2013.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

L'assemblée décide, avec effet à dater du 13 mars 2013, de révoquer Madame Audrey Balland de son mandat de commissaire aux comptes de la Société, et de nommer Monsieur Christophe Henrotay né le 28 avril 1973 à Rocourt (Belgique), demeurant à MC-98000 Monaco, 6, Avenue de Ligures (Monaco), en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes révoqué, avec effet au 13 mars 2013.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013049532/26.

(130060231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Weber & Leroy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 81.168.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049531/9.

(130060392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

UBS Luxembourg Diversified Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 83.346.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2013:

Sont élus et réélus au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2014:

- Monsieur Thomas Helfferich, Président du Conseil d'Administration,
33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Christian Borner, Membre du Conseil d'Administration,
33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Martin Baumert, Membre du Conseil d'Administration,
33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Daniel BECK, Membre du Conseil d'Administration
33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Monsieur Manfred Wüthrich, Membre du Conseil d'Administration,
33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Sandra Ehlers / Francesco Molino
Director / Director

Référence de publication: 2013049503/25.

(130059833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Tüv Nord Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 165.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013049502/10.

(130059968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Twenty First Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 162.672.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 14 mars 2013.

Le Conseil d'Administration accepte la démission de BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-51.675 en tant que déléguée à la gestion journalière des affaires de la société.

Pour la société

TWENTY FIRST PARTNERS S.A.

Référence de publication: 2013049501/12.

(130060207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Tomford Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 170.755.

Les comptes annuels au 05 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013049497/10.

(130060263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

ULT, Union Luxembourgeoise du Tourisme, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 3, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg C 20.

DISSOLUTION

Le 27 mars 2013, les sociétés à responsabilité limitée «Voyages Emile WEBER s.à r.l.», avec siège social à L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange, R.C.S. Luxembourg B 16.639, et «Voyages Flamming» avec siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette. R.C.S. Luxembourg B 19.083, seuls membres du Groupement d'Intérêt Economique «ULT, Union Luxembourgeoise du Tourisme» avec siège social à L-1616 Luxembourg, 3, place de la Gare, immatriculé au RCS Luxembourg C 20, ci-après «le Groupement», constitué suivant acte sous seing privé en date du 29 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 929 du 7 décembre 1999, ont décidé à l'unanimité:

1) de prononcer expressément la dissolution de la Société avec effet immédiat.

2) de déclarer que la liquidation du Groupement a été accomplie en respectant les droits des parties et que les membres prennent à leur charge les actifs, passifs et engagements financiers du Groupement à l'égard des tiers, de manière solidaire et indivisible, sans préjudice du partage proportionnel à respecter entre eux, de sorte que la liquidation du Groupement est dès à présent achevée et clôturée.

3) que les livres et documents du Groupement seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège du Groupement dissout, à L-1616 Luxembourg, 3, place de la Gare.

Luxembourg, le 16 avril 2013.

Référence de publication: 2013049505/22.

(130059784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Unifinance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.310.

Il résulte d'une décision du gérant prise en date du 20 mars 2013 que la convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT Sàrl, 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. Luxembourg B 75 908 et la société UNIFINANCE S.A., R.C.S. Luxembourg B 65 310, a été dénoncée avec effet immédiat.

Le siège social de la société UNIFINANCE S.A. fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

Pour extrait conforme

SG AUDIT Sàrl

Référence de publication: 2013049504/13.

(130060270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Tomipal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.527.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2013

1. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Pierre GOFFINET, employé privé, avec adresse professionnelle 370, Route de Longwy à L-1940 Luxembourg, de Monsieur Herbert GROSSMANN employé privé, demeurant 75, rue des Romains à L-2443 Senningerberg et de Monsieur Dominique FONTAINE, demeurant 78, rue du Castel à B-6700 Arlon.

L'Assemblée accepte également la démission de STRATEGO INTERNATIONAL S.à.r.l., ayant son siège social 370, Route de Longwy à L-1940 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes.

2. L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires, Madame Maria Bernadette VEHMEIJER, administrateur de sociétés, demeurant Gansenhoef, Zandpad 29 in NL-3601 NA Maarssen, Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Monsieur Gerard VAN HUNEN, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et Lux Konzern S.à.r.l., avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Monsieur Peter VAN OPSTAL, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire COVENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

3. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013049498/29.

(130059980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Teixeira Construction Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 26A, rue du Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 106.956.

Les comptes annuels au 31.12.10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-5770 Weiler-la Tour, le 16 avril 2013.
Monsieur Goncalves Teixeira José
Gérant

Référence de publication: 2013049490/12.

(130060065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Barvo Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 96.743.

Il résulte de l'assemblée générale tenue le 15/04/2013 à Luxembourg et du Conseil d'Administration subséquent que:

1) Les mandats des administrateurs

- Alessandro BARZOTTI
- Francesco Domenico dit «Claude» BARZOTTI
- Giampiero MAGNONI

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes la société EUROPEAN AUDIT ont été reconduits jusqu'à l'assemblée générale prévue en 2019

2) Monsieur Francesco Domenico dit «Claude» BARZOTTI a été nommé administrateur délégué.

3) Que Monsieur Francesco Domenico dit «Claude» BARZOTTI, demeure désormais 19, rue Sainte Gertrude à B-1490 Court-Saint-Etienne.

Référence de publication: 2013049089/17.

(130059861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bonnier World S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 164.843.

Extrait rectificatif du dépôt L130057477, déposé le 12/04/2013

En date du 11 avril 2013, l'associé unique a pris la résolution suivante:

- Le siège social est transféré au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Pour extrait conforme.
Luxembourg, le 16 avril 2013.

Référence de publication: 2013049086/12.

(130060128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.

Bohemia Property Service, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 96.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049095/9.

(130060396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2013.
